

Une confiance dans l'avenir

L'usine, un acteur historique du Pays Mellois

L'activité Industrielle du site de Melle a démarré en 1872 par une sucrerie. Elle a connu depuis ce temps de nombreuses évolutions. Depuis plus d'un demi-siècle, elle s'est spécialisée dans la fabrication de produits chimiques de spécialités à haute valeur ajoutée. Aujourd'hui, l'usine constitue l'un des principales richesses industrielles de la région et compte poursuivre son développement au sein de la vie locale et économique du Pays Mellois.

Prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'un site industriel que la législation française et européenne soumet à des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs conséquences : études et réduction des dangers, plan d'intervention, information des populations.

L'usine travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités locales pour renforcer votre sécurité et votre information, afin que vous puissiez conserver une confiance lucide en ses activités.

Même si la probabilité qu'un sinistre grave se produise est minime, le voisinage immédiat du site peut être concerné. Une parfaite maîtrise des risques technologiques et l'information des populations sont des objectifs prioritaires.



Atelier de fabrication

Sécurité, prévention, protection de l'environnement

La maîtrise des risques majeurs commence par la prévention et la réduction des risques à la source.

Sur chacune des installations, des équipes spécialisées réalisent des études de sécurité visant à identifier la nature des risques encourus ainsi que les moyens de les réduire et de les maîtriser. Les conclusions de ces études sont rassemblées dans une étude de danger qui présente les scénarios d'accidents possibles impactant l'extérieur de l'usine. L'exploitant soumet l'étude de danger à la Préfecture, qui élabore les prescriptions techniques et les mesures de prévention à respecter. La DREAL, sous l'autorité du Préfet, procède à des inspections périodiques afin de contrôler le respect de ces dispositions.

Au sein de l'établissement, le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) définit, dans les domaines de la sécurité, l'hygiène et l'environnement, les rôles et les responsabilités à tous les niveaux, les procédures à suivre et les modalités de contrôles.



Sirène PPI de l'usine



Sirène PPI en centre-ville de Melle

Une attitude lucide

QU'EST CE QU'UN RISQUE INDUSTRIEL MAJEUR ?

C'est un risque d'accident grave, susceptible de se produire dans un établissement industriel et dont les conséquences dépassent les limites du site. Selon la nature des produits et les quantités impliquées, l'accident prend la forme d'un incendie, d'une explosion (d'équipements ou d'un nuage de gaz inflammables) ou d'émissions de produits toxiques. Ses conséquences peuvent affecter les personnes, les biens et l'environnement.



Véhicules d'intervention



Exercice Incendie – Usine de Melle

QU'EST CE QU'UN ETABLISSEMENT SEVESO ?

Suite à l'accident industriel majeur survenu à Seveso en Italie en 1976, les instances européennes ont adopté une directive baptisée "Seveso" (renforcée en 1996). Cette directive impose aux États membres de l'Union Européenne la mise en place d'une législation spécifique à l'égard de ces établissements dont l'activité peut présenter un risque industriel. Si ce risque est considéré comme majeur, ces entreprises sont classées "Seveso seuil haut" et doivent informer les populations riveraines. C'est l'objet de cette plaquette d'information.



Exercice POI – Usine de Melle

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ACCIDENT ?

Si l'accident est limité à l'intérieur de l'usine :

L'industriel prend les mesures d'urgence et organise les secours à l'intérieur de son établissement avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. C'est le Plan d'Opération Interne (P.O.I.) dont le déclenchement est réalisé par la sirène POI, testée tous les lundis à 12h.

Si un sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine :

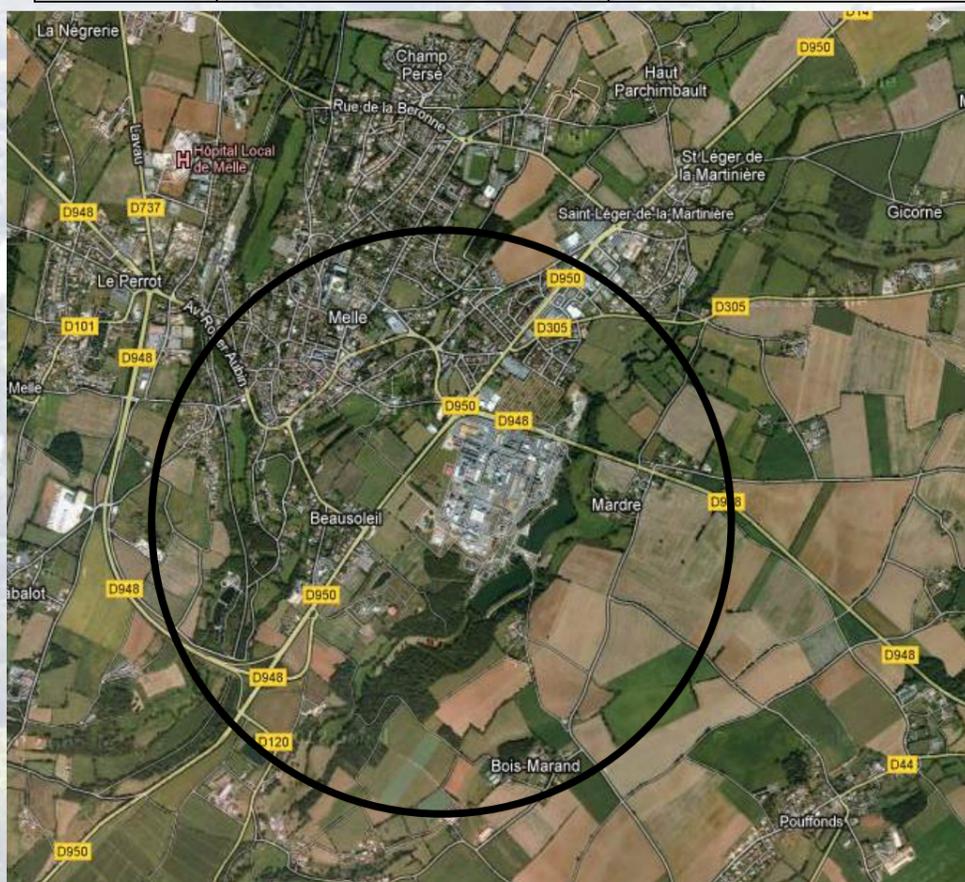
Le préfet, prévenu par l'industriel, prend la direction de l'ensemble des moyens d'intervention à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (PPI). Il fait activer les barrières de coupure des routes pour interdire l'accès à la zone de sécurité autour de l'usine.



- EN CAS DE DECLENCHEMENT DU PPI, vous serez alertés par les sirènes PPI (usine et centre-ville de Melle).**
- Si vous vous trouvez dans la zone de danger où s'applique le PPI, vous devez vous mettre à l'abri et attendre les instructions.**
- Pour votre sécurité, appliquez les consignes de la fiche jointe.**
- Si vous circulez, respectez les consignes délivrées par les forces de l'ordre et les dispositifs de coupure des routes autour de l'usine.**
- Les essais de sirène sont réalisés le 1er mercredi de chaque mois à 12h.**

SOLVAY Usine de Melle

Risques	INCENDIE	EXPLOSION	TOXIQUE
Effets directs	Dégagements de chaleur et de fumées	Création d'une onde de surpression Dégagement de chaleur et de fumées	Formation d'un nuage toxique qui se déplace avec le vent en se diluant dans l'air
Conséquences sur les personnes	Brûlures Inhalation de fumées nocives	Lésions internes (poumons, tympans) Blessures provenant de la projection de débris	Nausées, irritations des yeux ou de la peau Atteintes à l'organisme



— Zone de danger où s'applique le PPI



AOÛT 2016

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Solvay, à la DREAL Poitou-Charentes ou à la Préfecture de Deux Sèvres.

✓ Solvay – Usine de Melle
1, route de Limoges – Mardre
79500 ST LEGER DE LA MARTINIÈRE
Tél : 05.49.27.60.60
Fax : 05.49.27.60.53

✓ DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
15 rue Arthur Ranc - CS 60539
86020 POITIERS CEDEX
Tél : 05.49.55.63.63
Fax : 05.49.55.63.01

✓ Préfecture des Deux Sèvres
4, rue Du Guesclin – BP 70000
79099 NIORT CEDEX 09
Tél : 05.49.08.68.68
Fax : 05.49.28.09.67



SOLVAY – Usine de MELLE

Une confiance lucide Information sur le risque industriel

Vous résidez ou travaillez à proximité d'un site présentant un risque industriel majeur. Ce document vous permettra de mieux connaître la nature de ce risque, ainsi que les actions entreprises par Solvay et les pouvoirs publics, afin de prévenir tout accident et d'en limiter les effets.

Il vise à vous informer des bons réflexes à adopter pour se protéger en cas d'alerte.



SYM - JPH - 2011